

Jeudi 22 juin 2017

Les diplômés d'expertise comptable en entreprise se rapprochent de l'Ordre des experts-comptables d'Orléans

L'Institut des diplômés d'expertise comptable en entreprise (ECE) et l'Ordre des experts-comptables d'Orléans ont conclu un partenariat lors du 5^{ème} Salon du conseil qui s'est tenu le 20 juin 2017, à la Chambre de commerce et d'industrie d'Eure-et-Loir à Chartres.



Eric Freudenreich et Sébastien Blanche, président et administrateur en charge des relations internationales d'ECE, ont signé un partenariat avec Olivier Nioche, président de l'Ordre des experts-comptables région Orléans, le 20 juin 2017.

Ce partenariat comprend six objectifs :

- contribuer à mieux faire connaître le diplôme d'expertise comptable, les différents choix de carrières possibles, la diversité des missions des Experts Comptables ;
- permettre aux diplômés d'expertise comptable en entreprise de participer aux différents événements organisés par l'Ordre, tels par exemple : conférences sur la Loi travail, formations proposées par l'institut de formations de l'Ordre, conférences club fiscal, club social...
- favoriser le rapprochement des diplômés d'expertise comptable en entreprise avec les Experts-Comptables inscrits au tableau de l'Ordre de la région Orléans ;
- faire témoigner des diplômés d'expertise comptable en entreprise sur leurs missions / problématiques et mettre en avant la valeur que peuvent apporter les Experts Comptables sur ces nombreux sujets au-delà des missions récurrentes : international, stratégie, innovation, digitalisation, croissance externe... ;
- échanger des informations, permettant notamment de contribuer à la promotion de la reconversion professionnelle vers la profession d'expert-comptable, à la fois des diplômés d'expertise comptable et des cadres financiers en entreprise dans le cadre de l'article 7 bis, ainsi qu'à la lutte contre l'exercice illégal de la profession dans la région d'Orléans.

Ce projet interactif sera mis en œuvre par un comité de pilotage composé de membres de chaque instance, qui définira les modalités pratiques du partenariat, accompagnera la démarche, diffusera l'information dans la région d'Orléans, et mobilisera d'autres ressources éventuellement nécessaires.

Dans ce cadre, les outils de communication de l'Ordre des experts-comptables région Orléans seront mis à disposition pour des actions de communication concertées.

Les membres d'ECE bénéficieront d'un libre accès aux manifestations et aux formations organisés par l'Ordre des experts-comptables d'Orléans aux mêmes conditions que celles des experts-comptables inscrits au tableau de l'Ordre.

« *Ce partenariat couronne les efforts du conseil régional pour promouvoir la profession auprès des cadres financiers* », précise Olivier Nioche.

« *Ce partenariat s'inscrit dans une triple logique de consolidation du rôle d'ECE comme interlocuteur privilégié de l'Ordre, d'accroissement de la visibilité d'ECE et de réaffirmation de son positionnement* », souligne Eric Freudenreich.

Sébastien Blanche qui représente ECE dans la région d'Orléans, invite « *tous les diplômés d'expertise comptable en entreprise de la région à donner vie à ce partenariat en participant activement au comité de pilotage composé de membres de chaque instance.* »

A propos de l'Ordre des experts-comptables d'Orléans

Créé par l'ordonnance du 19 Septembre 1945, l'Ordre des Experts-Comptables est le garant du respect de la déontologie professionnelle. Il a également pour rôle de représenter la profession et d'assurer la défense de ses intérêts.

Conseiller permanent du chef d'entreprise, l'expert-comptable peut l'accompagner dans le suivi de gestion, la création/développement/transmission d'entreprises, le conseil fiscal et social, le conseil en stratégie et management, la prévention et les difficultés des entreprises...

Il s'adresse aussi bien aux entreprises privées qu'aux entreprises publiques ou semi-publiques, aux grandes entreprises industrielles et commerciales qu'aux artisans, commerçants, professionnels libéraux ou agriculteurs, aux sociétés commerciales qu'aux associations, coopératives ou sociétés civiles.

<http://www.experts-comptables-orleans.fr/>

A propos de l'Institut des diplômés d'Expertise Comptable en Entreprise (ECE)

Depuis 1995, ECE rassemble les diplômés d'expertise comptable exerçant différentes fonctions dans les entreprises, l'administration et l'enseignement.

ECE est également une des composantes, aux côtés de l'Ordre des Experts-Comptables, permettant la représentation des diplômés d'expertise comptable. ECE est indépendant de tout mandat syndical ou politique.

Salariés, associés, administrateurs (dirigeants ou non-dirigeants), propriétaires, bénévoles ou autres intervenants, dans une, ou plusieurs, organisations qui les emploient, les membres d'ECE sont au cœur de la gouvernance d'entreprise.

<http://www.ece.asso.fr/>